

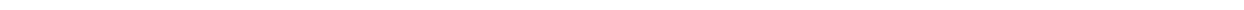
R A P P O R T

à la communauté

2 0 0 9



W W W . F R A N S A S K O I S . S K . C A



Mot du président

C'est étonnant, nous voici déjà presque à la fin de 2009 et ce fut une année mouvementée à l'ACF. L'année 2009, marque aussi l'arrivée à échéance du plan quinquennal que nous tous, les membres du réseau associatif avons élaboré en 2003 : le *Plan de développement global 2004-2009*. C'est donc aussi le moment de s'évaluer, d'ajuster nos tirs et de regarder vers l'avenir.

Depuis la restructuration de l'ACFC en 1999 et la mise en place de la structure de gouvernance que nous connaissons depuis dix ans, notre priorité demeure envers le développement global de la francophonie en Saskatchewan. Bien que tout ne soit pas impeccable, l'ACF s'est engagée à doter la communauté fransaskoise de leviers de gouvernance dont elle a besoin pour assurer son plein développement.

En 2009 notre communauté connaît une période de changements et de possibilités. L'employabilité, l'immigration, le développement rural sont devenus des secteurs prometteurs pour l'avenir. Nos relations avec la province sont plus fortes. La politique provinciale des services en français, le drapeau fransaskois reconnu comme symbole provincial et la mise en place d'un centre de service en français cet automne sont les fruits résultants de cette nouvelle proximité avec l'administration provinciale. La Cause Caron et les décisions qui en découleront auront certainement un impact positif sur la place et la reconnaissance réservée à la langue française chez nous.

Nos défis demeurent cependant énormes. Il y a bien sûr, la protection de nos acquis mais aussi le défi de voir à ce que le post-secondaire réponde aux besoins d'éducation et de perfectionnement de la communauté. De plus il est urgent de négocier dans le but d'apporter des solutions aux problèmes de financement inadéquat au réseau associatif.

Dans ce document : *Rapport à la communauté 2009*, nous présentons un survol des activités qui est une façon, parmi d'autres, pour l'ACF de présenter son rendement à la population fransaskoise. Encore une fois, c'est avec fierté que je vous présente ce bilan au nom de l'Assemblée des députés communautaires. Nous demeurons convaincus que l'ACF est fermement ancrée au sein de la communauté fransaskoise grâce à son histoire, par son mandat, appuyée de ses représentants élus et dans son action.

Michel Dubé Président





Mini francofièvre



Foire des carrières 2009



Lieutenant gouverneur à Duck Lake

Introduction

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial situé au cœur du développement de la communauté fransaskoise. Elle représente et défend les droits des francophones en Saskatchewan.

Ce document présente les activités de l'Assemblée communautaire fransaskoise de la période entre novembre 2008 et novembre 2009. Elles sont présentées et expliquées selon les quatre impacts *du Plan de développement global* de la communauté fransaskoise.

Voici, en résumé, les impacts souhaités dans le Plan de développement global de la communauté fransaskoise 2004-2009.

1. Augmenter la capacité de rassemblement et le rayonnement du fait français de la communauté fransaskoise en Saskatchewan,
2. Augmenter l'offre active des services en français des gouvernements fédéral, provincial et municipaux,
3. Améliorer la capacité des institutions et des organismes communautaires à offrir des services permanents à la communauté,
4. Augmenter l'influence du leadership francophone sur l'ensemble de la province.

IMPACT UN

Augmenter la capacité de rassemblement de la communauté fransaskoise et le rayonnement du fait français en Saskatchewan.

Rendez-vous fransaskois

Le Rendez-vous fransaskois 2008 a été présenté à l'Hôtel Delta Bessborough de Saskatoon les 7, 8 et 9 novembre, sous le thème de la fierté de la langue française et de la culture fransaskoise. C'est au Rendez-vous qu'une grande campagne de promotion du drapeau avait été lancée. Les plaques d'immatriculation à l'effigie du drapeau fransaskois y avaient été distribuées. La fierté d'être fransaskois est un thème important, la campagne amorcée cette année devrait porter fruits et s'étendre à travers le réseau. Il est souhaité que le drapeau fransaskois soit de plus en plus dans notre champ de vision, plus identifiable et mieux connu. Dans cet objectif, nous avons fait broder le drapeau fransaskois sur les vêtements que les gens peuvent se procurer pour ainsi afficher leur fierté et leur identité.

Les Rendez-vous de la Francophonie

La 11^e édition des *Rendez-vous de la Francophonie* a eu lieu d'un bout à l'autre du pays du 6 au 22 mars 2009. Cette événement offre une occasion à notre communauté d'être visible auprès du grand public par le biais d'événements extraordinaires. En 2009, sous le thème «la francophonie canadienne, riche dans sa diversité!» nous avons répertorié plus d'une quarantaine d'événements qui ont été organisés un peu partout en Saskatchewan. L'Assemblée communautaire fransaskoise a assuré la coordination provinciale de l'événement et a organisé deux célébrations dans la capitale.



Les Rendez-vous s'inscrivent dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la francophonie du 20 mars, organisée annuellement dans le monde entier. Les francophones et les francophiles du Canada se sont réunis pour organiser des activités afin de favoriser les échanges

et de célébrer la francophonie canadienne. Parmi elles, citons celles qui ont eu lieu dans les écoles et les centres communautaires de la province, les nombreuses cérémonies de levée du drapeau fransaskois devant les mairies et la publication d'un cahier promotionnel dans le Leader Post et le Star Phoenix.

L'ouverture officielle des Rendez-vous de la francophonie a débuté le 5 mars au Palais législatif par une déclaration officielle en chambre prononcée par le ministre responsable de la francophonie, l'Honorable Wayne Elhard. Près de 200 francophones étaient présents dans la galerie de la chambre pour l'occasion. Ce fût un moment mémorable lorsque le président de la chambre a demandé aux représentants fransaskois de se lever. Par la suite nous avons invité les jeunes à un rassemblement pour fêter la francophonie.

Un 5 à 7 de la francophonie s'est tenu le 11 mars au Carrefour des plaines. Wayne Elhard, Paul Heppelle et Annette Labelle ont adressé la parole au cours d'une soirée musicale fort agréable.

Mini-Francofièvre

Une nouveauté en 2009 : la tournée Mini-francofièvre, une série de quatre spectacles qui se sont déroulés à Saskatoon, à Regina et à Prince Albert. Près de 2000 élèves de la 4^e à la 6^e année ont assisté à un spectacle mettant sur scène Alexis Normand, Malika Sellami, Gent Laird, et Gaetan Benoit. Mini-francofièvre, rejeton de l'expérience de Francofièvre, a permis d'offrir un renforcement culturel aux plus jeunes. Cette expérience était destinée aux élèves de la fin du

primaire car nous avons jugé que ce groupe d'âge est souvent appelé à changer d'école et de programme scolaire. Les spectacles incitent l'intérêt envers la culture française et montre que la langue française est vivante, contemporaine, qu'un grand nombre de jeunes l'utilisent et ce, à l'extérieur de la salle de classe. L'impact auprès des jeunes et des enseignants a été bien reçu. Le projet a démontré ce qui est possible de faire pour cette clientèle.



Francofièvre

Les Productions AJF ont coordonné la quatrième édition de Francofièvre, un événement incontournable pour les quelques 2 000 élèves de la 7^e à la 12^e année des écoles secondaires fransaskoises et d'immersion.

En 2009, l'ACF a été l'hôte de la conférence de presse qui a précédait le spectacle de Francofièvre au Brandt Centre et a lançait le 4^e francofièvre. Nous avons aussi tenu le salon VIP en l'honneur des commanditaires de l'événement. L'ACF a offert un soutien financier à Francofièvre et s'est réjoui que l'AJF ait eu l'audace de relever ce défi et d'avoir si bien réussi à redéfinir l'événement à sa manière.

Camp voyageur

Le Camp voyageur accueille chaque année les enfants et adolescents de 6 à 15 ans pendant trois semaines de camp de vacances dans la nature. À l'amusement, se greffe un programme d'activité qui cette année était axé sur la fierté d'être francophone. Un peu plus de 100 jeunes campeurs se sont inscrits cette année. Au cœur de l'été, le Camp voyageur, donne la possibilité de vivre entièrement en français. Année après année, il permet aux jeunes de créer des liens. Grâce au camp voyageur dix emplois d'été en français ont été comblés.

Coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone en Saskatchewan

La contribution de l'ACF à la Coalition est d'offrir une coordination à ce groupe de partenaires. La Coalition cherche avant tout à sensibiliser les citoyens et citoyennes de la Saskatchewan aux avantages de la langue française.

En 2008 - 2009 l'ACF a assuré la tenue de trois campagnes de promotion *Bonjour Saskatchewan* dans les grands médias de la Saskatchewan. À chaque campagne nous recevons des demandes du public, surtout des questions au sujet de cours de français. Les inscriptions au sein des écoles fransaskoises et des écoles d'immersion se maintiennent ou sont à la hausse en Saskatchewan. L'inscription dans les écoles de la CEF continue leur progression.

Dans un contexte où les grandes divisions scolaires ferment des écoles et où la population de jeunes baisse il est encourageant de constater le regain de popularité des programmes d'immersion. Nous avons continué de participer activement aux événements destinés aux jeunes parents afin de leur donner de l'information sur les avantages d'apprendre deux langues. Lors des « Welcome Wagon Baby Showers » et les foires familiales des centres urbains des représentants de la Coalition étaient présents.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE



L’Affaire Caron

Le procès de Monsieur Caron, tout comme la Cause Mercure en 1988, ou l’affaire Forest au Manitoba en 1979, soulèvent des questions liées aux droits linguistiques et aux acquis constitutionnels. *L’Assemblée communautaire fransaksoise* (l’ACF) est reconnue comme intervenantes dans cette affaire. La « Terre de Rupert » enfermait le territoire de la province de la Saskatchewan donc l’issue de l’affaire Caron aura des implications importante pour la Saskatchewan. Les questions que nous nous posons, avec nos avocats, c’est la validité constitutionnelle de notre loi linguistique, une loi qui permet des services en français mais ne garantie en rien le statut de la langue française en Saskatchewan.

En fait, un des objectifs de la défense était de convaincre la cour que la *proclamation royale* signée par la reine Victoria en 1869 reconnaissait le statut officiel de la langue française tel que demandé par les habitants des territoires, entre autre, les métis et les francophones avant l’acquisition des territoires du Nord-Ouest par le Dominion du Canada.

Nos avocats, Maîtres Peter Bergbusch et Roger Lepage ont voulu démontrer la différence entre cette cause et la cause Mercure. La cause Mercure a été fondée sur l’article 110 et l’article 23 de la loi sur le Manitoba. Dans la cause Caron, les preuves juridiques utilisée sont plus anciennes que l’article 110 et s’appuient sur la *proclamation royale* de 1869. Ces précisions permettent aux juristes de conclure que nos droits linguistiques sont enchâssés dans des documents qui font partie de la Constitution du Canada.

Maître Bergbusch a aussi démontré l’importance de cette cause. En fait, nous croyons que pour qu’une langue soit forte il faut qu’elle soit légitime. Une reconnaissance officielle par la province et une utilisation des deux langues officielles par cette dernière aura un effet important sur la survie et l’épanouissement de la communauté fransaskoise. Pour l’ACF, il est primordial de revendiquer la reconnaissance des droits linguistiques qu’on retrouve dans la cause Caron.

Les défis dans cette affaire ne sont pas que juridiques. Il y a énormément de travail à faire pour informer la communauté, informer les gouvernements ainsi que la population en générale. Au début du mois de février 2009, en collaboration avec l’Institut français, lors d’une rencontre « inter-intra » le Docteur Ed Aunger a présenté une conférence au sujet de sa recherche pour la cause Caron. Une table ronde a eu lieu afin d’approfondir le sujet avec les agents communautaires et les directeurs des associations fransaskoises. Il reste beaucoup à faire pour faire connaître les enjeux de la cause Caron.

Relations franco-métisse

En septembre 2009 se fût le tour de North Battleford d'être hôte d'une quatrième Table ronde itinérante franco-métisse. L'Institut français est l'organisateur principal mais l'ACF est un partenaire important de l'événement. La Table ronde itinérante favorise l'écllosion d'une relation constructive entre les Francophones et les Métis. Nos deux communautés se sont beaucoup éloignées l'une de l'autre mais nous avons tout à gagner de communiquer ensemble. Une des recommandations proposées à North Battleford

est d'identifier un projet de collaboration. Nous croyons avoir trouvé un tel projet dans celui du terroir et cherchons une collaboration en ce sens. Dans la même logique de vouloir se rapprocher des métis, nous avons supporté une initiative de Monsieur Ronald Jobin de Domrémy pour restaurer les pierres tombales de soldats métis tombés lors de la résistance de 1885 et enterrés dans le cimetière de Batoche.

Immigration

Le marché du travail saskatchewanais manque de main d'œuvre spécialisée. Pour cette raison, l'immigration est un enjeu stratégique pour la province et aussi pour la communauté fransaskoise qui voit dans les nouveaux arrivants une manière d'assurer sa pérennité. Faire connaître la Saskatchewan quand il est question d'attirer des futurs résidents est un travail entrepris par l'ACF depuis cinq ans. En 2008, et cette année encore, la responsable de l'immigration à l'ACF, Madame Bernie Séguin, a participé à « Destination Canada », une mission de promotion des régions du Canada en Europe organisée par l'Ambassade du



Canada en France. Notre participation cherche à accroître le rayonnement de la Saskatchewan car nous représentons l'ensemble de la province lors de cette tournée.

Chaque année, dans les salons de l'emploi au Québec, au Nouveau-Brunswick et à Toronto la communauté fransaskoise est représentée. Le but est d'y rencontrer des candidats intéressés à la province. Notre participation permet à ceux-ci de s'inscrire à *Action emploi Sk* permettant ainsi de jumeler les candidats francophones qualifiés avec les emplois disponibles dans la province.

L'accueil et l'installation des nouveaux arrivants dans la communauté fransaskoise demeurent un enjeu central du dossier de l'immigration. L'ACF désire que les gens qui viennent s'établir dans la province aient accès aux services de bases, puissent obtenir les outils nécessaires à leur intégration et développent un intérêt à participer à l'évolution de la communauté fransaskoise. Le secteur immigration offre un appui à la recherche de logement, d'emploi, à l'établissement d'un lien avec l'école, et de l'appui à l'insertion au sein de la communauté. Les agents aident les nouveaux arrivants à se retrouver dans les multiples démarches administratives exigées par l'État.

En septembre, un colloque en accueil a eu lieu à Regina. En tout, 60 participantes et participants ont approfondi leur connaissances en immigration

400^e anniversaire de la présence française en Amérique

Un projet pédagogique a été entrepris avec la Société historique de la Saskatchewan et le Ministère de l'éducation à l'automne 2008 afin d'intéresser les élèves du niveau intermédiaire aux fêtes du 400^e de la fondation de Québec. Un concours a été proposé aux écoles fransaskoises et d'immersion. Un groupe de 200 jeunes ont eu l'occasion de se pencher sur le sens de ces festivités et d'entreprendre une recherche au sujet de la présence française ici en Saskatchewan. Danielle Earis de l'école St Angela à Regina et Tawnee Dupuis de l'école St-Isidore à Bellevue ont été les grandes gagnantes de notre concours et ont remporté les prix suivants : un iPod Nano, la Série eSKapade publiée par Éditions de la nouvelle plume, la revue historique et un bon de commande de la Bouquinerie Gravel.

Impact DEUX

Augmenter l'offre active des services en français des gouvernements fédéral, provincial et municipaux

L'Assemblée communautaire fransaskoise travaille avec les différents paliers de gouvernements pour réaliser les projets liés au développement de la communauté fransaskoise. À ce titre, la création de relations gouvernementales toujours plus soutenues demeure une action essentielle. Il

y a des rencontres régulières avec les fonctionnaires du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.

Centre de service du gouvernement de la Saskatchewan

La mise en place d'un *Centre de services en français* en Saskatchewan améliorera les échanges entre la population francophone et le gouvernement ainsi qu'entre les ministères et diverses instances gouvernementales. De plus, la capacité des services de traduction à la *Direction des affaires francophones* augmentera considérablement. Présentement, l'équipe du *centre de services* se met sur pied.

Comité consultatif en matière d'affaires francophones

L'Assemblée communautaire fransaskoise a participé à l'élaboration du Comité consultatif en matière d'affaires francophones. Le mandat du comité est de conseiller le Secrétaire provincial dans son rôle de responsable des affaires francophones en visant la mise en œuvre de la *Politique de services en langue française*. En février 2009, le Ministre Wayne Elhard a annoncé la composition de ce comité, un homme d'affaires réginois, Monsieur René Carpentier, a été nommé président. Les autres membres sont : Michel Dubé, Laurette Lefol, David Lawlor, Jean Nepo Murwanashyaka, André Nogue, Claudia Poirier et Joselle Stringer.

Les représentants de l'ACF multiplient les rencontres politiques avec divers paliers de gouvernements et fonctionnaires dans le but de sensibiliser et de créer des partenariats. Voici une liste de rencontres politiques réalisées au cours de l'année, ainsi que des événements auxquels les représentants de l'ACF ont assisté :

Quelques événements politiques au sujet desquels l'ACF a accordé une entrevue dans les médias.

- à l'occasion du Discours du Trône du gouvernement provincial.
- à l'occasion du Budget du gouvernement provincial, le 19 mars 2009.
- à l'occasion du Rapport annuel – 2009 du *Commissaire aux langues officielles*.

Participation à des comités de travail

L'Assemblée communautaire fransaskoise est à l'origine de plusieurs comités de travail. De plus, elle n'hésite pas à représenter la communauté fransaskoise lors de tribunes qui permettent de mieux faire connaître la communauté et de faire avancer les dossiers.

Comité fransaskois d'éducation postsecondaire (CFEP)

Créé afin de développer l'éducation postsecondaire francophone, le CFEP est l'instrument par lequel le secteur du postsecondaire francophone peut évoluer. Cette année, nous avons tenté d'influencer la planification stratégique de l'université de Regina. En juillet 2009, le Sénat de

l'université de Regina a adopté son nouveau plan stratégique. Nous croyons fermement que ce plan aidera au CFEP d'atteindre ses objectifs. L'université valorise la diversité, reconnaît le rôle de *l'Institut Français* et porte une attention sur le recrutement d'étudiants francophones.

Au cours de la consultation que le comité a mise en place, l'ACF a indiqué l'importance que *l'Institut français* soit doté d'un statut académique et qu'il serait avantageux pour le campus de miser sur les composantes déjà en place pour améliorer leur image. Nous avons évoqué la présence des collèges fédérés, de l'Institut Gabriel Dumont et l'université des Premières Nations comme des éléments qui font la réputation de cette institution. Suivant cette logique, nous avons suggéré que l'Institut français joue ce rôle au niveau de la francophonie et que ces éléments soient un réel avantage pour l'université. Certains éléments de notre discours sont restés dans le plan d'action final. Il est maintenant évident que la communauté fransaskoise puisse avancer vers ce but. Il est incontournable maintenant que *l'Institut français* acquière un statut académique afin qu'il puisse mieux répondre aux besoins de la population locale, nationale et même internationale.

Un autre défi dans ce dossier est d'identifier la meilleure forme de gouvernance pour le secteur du postsecondaire francophone. L'Institut français et le Service fransaskois de formation aux adultes collaborent afin de développer une composante postsecondaire francophone forte comprenant aussi bien les besoins de formation technique, continue et universitaire.

• **Table de concertation GRC / communauté fransaskoise**

L'ACF est à l'origine de la mise en place de la table de concertation GRC-communauté fransaskoise qui a vu le jour à l'été 2008, suite à l'affaire Justin Bell. Depuis, il y a eu plusieurs rencontres du comité et un plan d'action conjoint est en train de se créer. Le plan d'action est formée d'une composante pour la GRC et d'une composante communautaire. Les détails seront rendus publics dès que le plan sera finalisé, tôt en 2010.

• **Autres comités sur lesquels l'ACF siège**

Pour représenter la communauté ou pour apporter un appui, l'ACF siègent également aux comités suivants pour transmettre les besoins et les idées de la communauté fransaskoise:

- Coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone en Saskatchewan,
- Coalition sur la petite enfance,
- Comité des présidents et présidentes de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada,
- Comité consultatif de l'éducation fransaskoise,
- Comité des leaders du Conseil fédéral de la Saskatchewan
- Comité CRTC-CLOSOM.
- Le comité aviseur du Bac en éducation

- Le comité consultatif de l'Institut français
- Le forum des leaders qui a été créé suite au *Sommet des communautés francophones et acadiennes* par la FCFA du Canada.

L'apprentissage d'une langue additionnelle

Un projet innovateur est bien celui de promouvoir l'apprentissage de plusieurs langues au sein du système d'éducation en Saskatchewan. L'ACF a rassemblé un groupe composé d'une douzaine d'organismes de différentes communautés culturelles de la Saskatchewan. Ce groupe a pour nom : *Additionnal Language Acquisition Commitee / Comité pour l'acquisition d'une langue complémentaire*. Ce comité a soumis un mémoire au Ministère de l'éducation proposant d'augmenter les efforts pour promouvoir l'apprentissage de langues complémentaires au sein de notre système d'éducation. Par rapport à la francophonie, et voilà l'intérêt de cette initiative, ce projet contribuera à créer l'ouverture nécessaire à la normalisation du fait français dans la province.

Centres Service Canada

Il y a deux ans, l'ACF concluait des ententes avec Service Canada pour ouvrir dans les centres communautaires francophones deux centres de services, un à Gravelbourg et l'autre à Saskatoon, favorisant ainsi la prestation de services en français pour le gouvernement fédéral.

L'offre de service se poursuit en 2008 - 2009 avec une entente entre l'ACF, Service Canada et les centres communautaires. Le but est de bâtir sur ses acquis et élargir le réseau de centres de services dans nos centres francophones. Maintenant, le défi reste d'assurer la demande à l'intérieur de nos centres existants.

Impact TROIS

Améliorer la capacité des institutions et des organismes communautaires à offrir des services permanents à la communauté

Depuis toujours l'ACF met en priorité la concertation communautaire afin d'allier ensemble les principales composantes du réseau associatif fransaskois. L'équipe du développement communautaire est responsable de ce mandat.

Concertation et communication communautaires

Les opportunités de rencontres entre les différents intervenants de la communauté fransaskoise demeurent très importantes. Dans un contexte de ressources restreintes, elles permettent de partager de l'information et de relier dans les différentes initiatives à mettre en place.

Le secteur du développement communautaire est responsable de l'organisation, de l'animation et du suivi de ces rencontres. En 2007-2008, les différentes tribunes de concertation ont continué. On peut nommer ici :

- Les **rencontres téléphoniques** mensuelles qui ont pour but principal de partager de l'information,
- Les **rencontres inter-intra** (3 par année), qui regroupent les représentants des associations régionales et provinciales et ont lieu pour relier diverses initiatives et se concerter sur les enjeux et les différents défis,
- Les **rencontres intra**, qui regroupent les intervenants provinciaux, et les **rencontres interrégionales**, rassemblant les associations régionales, et dont le but est de discuter d'enjeux spécifiques au secteur. À cela, on peut également ajouter la Table des élus de la communauté fransaskoise.

Programme d'accès communautaire

Cette année, les centres communautaires francophones de la province ont pu bénéficier du programme d'accès communautaire, administré par l'ACF. Celui-ci donne accès à des ordinateurs et à Internet gratuitement et offre également à des jeunes, l'opportunité de travailler dans ces centres pour venir en aide aux utilisateurs. Dans les centres communautaires francophones, plus de 250 personnes par année utilisent les sites PAC.

Appuis ponctuel

Le secteur du développement communautaire de l'ACF appuie les organismes en organisant des rencontres régulières. La majorité des organismes régionaux ont profité des séances de planification stratégique et d'appui à la rédaction de programmation et de projets, sans compter l'aide à la recherche de ressources humaines ou de financement.

Ententes administratives

Dans le but de soulager les organismes du fardeau administratif, l'ACF appuie, par des ententes administratives, des organisations dans différents secteurs tels que la comptabilité et les ressources humaines. L'objectif est de permettre aux employés et aux élus de ces organismes de se consacrer au développement communautaire. Nous avons des ententes administratives avec les organismes suivants :

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE

- Appui au conseil d'administration et conseil exécutif de l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan,
- SPAN-RAPS,
- les Éditions de la Nouvelle Plume,
- l'Association communautaire de Bellegarde,
- l'Association communautaire fransaskoise de Moose Jaw.

Proposition de répartition des fonds de l'Accord de collaboration

La proposition de répartition est une responsabilité de l'ACF. Le comité d'évaluation et de proposition sur le financement a le mandat de proposer une répartition des fonds destinés aux programmations et aux projets des organismes fransaskois.

L'Assemblée communautaire fransaskoise gère l'entente. Nous sommes responsables de la démarche. Depuis plusieurs années, nous avons développé des processus transparents qui présentent une proposition de répartition des ressources financières la plus équitable possible en fonction des priorités de la communauté. Pendant tout le processus, les requérants de financement sont invités à établir en groupe les priorités de la communauté, à participer à des discussions lors d'audiences publiques et à répondre à des questions des membres du comité pour clarifier les demandes.

Impact QUATRE

Augmenter l'influence du leadership francophone sur l'ensemble de la province

Le monde de l'employabilité est en évolution. C'est un monde qui est beaucoup plus complexe et diversifié que par les années passées. De nombreux facteurs affectent le marché du travail. L'émergence de nouvelles technologies, des nouvelles méthodes de travail et les marchés ont aussi changé; tous devenant plus globaux. L'emploi à temps plein demeure la norme, mais de plus en plus d'emplois tempo-



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE

raires et de contrat prennent place dans le monde du travail d'aujourd'hui. De plus, les employés qui travaillent pour un même employeur pendant plusieurs années ou toute une carrière se font de plus en plus rares.

Les chercheurs d'emploi francophone et bilingue de la Saskatchewan ne sont plus, en règle générale sans emploi, mais ils recherchent plutôt à améliorer la qualité de leur emploi. La migra-



tion interprovinciale et l'immigration occupent une part grandissante dans le marché de l'emploi saskatchewanais ainsi que dans la provenance de notre clientèle. Les travailleurs d'aujourd'hui ont une plus grande mobilité ainsi que des attentes plus élevées quant à leur condition de travail.

Nous travaillons toujours en étroite collaboration avec nos propres agents d'accueil et d'intégration, puisque l'emploi est un des piliers de l'intégration complète des nouveaux arrivants dans la société.

Nous misons aussi sur une plus grande communication avec les employeurs anglophones afin d'ouvrir un plus grand marché à notre clientèle francophone chercheuse d'emploi.

Cette dernière année, nous avons invité 102 employeurs à participer à un forum sur l'emploi. Ces contacts nous ont permis d'informer ces derniers sur les services internationaux de recrutement, l'intégration des immigrants et aussi les services d'aide à l'emploi et en développement de carrière qu'offrent les programmes d'Action Emploi Saskatchewan au recrutement et au placement de la main d'œuvre francophone en Saskatchewan.

Nous avons aussi participé à trois foires des carrières soit à Québec, à Sherbrooke et à Montréal afin de promouvoir les opportunités d'emploi que la Saskatchewan offre aux chercheurs d'emplois.

Action emploi a investi dans la formation pour son personnel en lui offrant les mêmes formations qu'aux employés de CanSask. Les cinq employées d'Action emploi Saskatchewan ont participé à (Module I – (A.C.E.C) or Assessment and Case Management), et deux employées ont participé à (Module II – Individual Counselling).

Les représentations et projets d'Action emploi Saskatchewan :

- ✓ Participation aux rencontres de la Coalition de la petite enfance.
- ✓ Participation au forum régional des intervenants du marché du travail de la Saskatchewan présenté par l'Alliance des conseils sectoriels (ACS) le 28 mai 2009.
- ✓ Participation aux rencontres du Réseau provincial en immigration.
- ✓ Participation au forum interprovincial en immigration : 2 ateliers 'Accueil et aide à l'adaptation des immigrants et réfugiés : pistes pour les pratiques' et 'Accueil et milieu de l'éducation : intervention auprès de jeunes immigrants et leur famille.
- ✓ Rencontre avec *Sask Immigration* pour des possibilités de recrutement de personnel bilingue dans les Iles Maurice.
- ✓ Kiosque de représentation lors du Congrès Mondial Acadien du 16 au 22 août 2009.
- ✓ Participation à deux foires d'emploi et de formation : les 15 et 16 septembre à Québec et les 22 et 23 septembre à Toronto.
- ✓ Kiosque de représentation au congrès de l'Association des professeurs de français de la Saskatchewan à Prince Albert en collaboration avec la Coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone en Saskatchewan.
- ✓ Kiosque de représentation à la foire gouvernementale le 8 mai 2009 pour promouvoir nos services auprès des diverses instances gouvernementales.
- ✓ Coordination de la foire des carrières qui à eu lieu le 28 octobre dernier à Regina.

Activités	Avril 2008 à mars 2009	Avril 2009 à septembre 2009
Postes affichés à la tête de l'emploi	400	188
Nombre d'employeurs ayant affiché avec notre service	101	49
Affichage de postes hors province	175	118
Demande de traduction de postes affichés sur Saskjobs.ca	200 (17 novembre 2008 au 31 mars 2009)	296
Assistance avec Curriculum Vitae, lettre de présentation, etc	134	170
Appels au 1-866-Appeler	423	n/a

Terroir : une option de développement rural

Ce concept, visant la revitalisation des communautés rurales par le développement de produits du terroir, a connu un développement intéressant le 20 février dernier lors du Colloque sur le Terroir mis sur pied par l'ACF et l'Institut français. Ce colloque a rassemblé un grand nombre de personnalités très actives et qui font figure de vedette dans leur domaine. Sinclair Philips, le gourou du Slow Food au Canada, Zachary Richard du *Centre des francophonies d'Amérique* étaient parmi les invités d'honneur présent au colloque. La vraie vedette de cet événement fût l'abondance des idées et la richesse des connaissances qui ont été partagées entre les participantes et les participants.

Ce projet vise un changement dans la façon de penser l'agriculture, de distribuer ses produits et de consommer. Le *Colloque : Terroir, identité et séduction* a fait appel aux cinq sens. L'ACF poursuit les échanges avec les experts de la région de Charlevoix au Québec, dans le Midi Pyrénéen en France et en Italie, et ce dans le but d'être capable de bien définir nos particularités. Nous travaillons présentement avec Monsieur Sylvain Charlebois de l'université de Regina pour préparer le plan d'affaires de la première étape du projet du Terroir. L'ACF cherche, ici, à doter la communauté fransaskoise des moyens pour créer un mouvement vers une économie du Terroir.

Relations publiques

En tant que porte-parole de la communauté fransaskoise, les activités de relations publiques de l'ACF demeurent une partie importante des activités. Auprès des médias, des gouvernements ou du grand public, l'ACF a continué à déployer des moyens pour faire connaître les dossiers concernant la communauté et à répondre aux demandes d'informations.

L'ACF est régulièrement invitée à faire des présentations au sujet de la communauté fransaskoise et de sa structure et de son modèle de développement communautaire. En 2009, les groupes suivants ont reçu des présentations :

- Présentation sur la communauté fransaskoise à la foire gouvernementale tenue à Regina
- Présentation au vice-président académique de l'université de Regina
- Réception/dîner organisée pour la venue de représentants du Consulat de France à Ottawa.

Les médias ont été conviés à assister à nos

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE





conférences de presse et ont fait la couverture des événements suivants : le Colloque sur le Terroir, les Rendez-vous de la francophonie, Francofièvre 2009, la foire des carrières 2009, la cérémonie du drapeau fransaskois et d'une plaque commémorative à Duck Lake.

L'ACF a émis une réaction publique à plusieurs reprises :

-lors du dernier budget provincial,

-suite à la parution du ministre James Moore devant le comité sur les langues officielles à la Chambre des communes,

-lors des élections provinciales complémentaires en septembre, lors de l'élection de Marie-France

Kenny à la présidence de la FCFA du Canada,

- à trois reprises nous avons envoyé des communiqués de presse demandant au gouvernement fédéral un financement adéquat pour la Société Radio-Canada. Nous avons aussi émis des communiqués lors de la proclamation des Rendez-vous de la francophonie au palais législatif et lorsque l'université de Regina a annoncé son nouveau plan stratégique.

Gestion des infrastructures

Parmi les défis d'infrastructure de la communauté fransaskoise le dossier des changements au Carrefour des plaines reste le plus marquant pour nous cette année. Dans le but de régler le problème chronique de manque d'espace à l'école Mgr de Laval à Regina, l'ACF a proposé au Ministère de l'Éducation de libérer le 2^e étage du Carrefour des plaines afin de laisser place à des salles de classes. Une décision à ce propos a ensuite été prise par le *Conseil des écoles fransaskoises* et en mai 2009, les associations ont quitté le Carrefour des plaines. Une entente avec le Conseil des écoles fransaskoises a permis à l'ACF d'installer son siège social au 2445, 13^e avenue à Regina. Le nouveau bureau permet de rassembler tous le personnel de l'ACF de Regina en un seul endroit.

Pour plus de renseignements spécifiques au sujet des activités de l'Assemblée communautaire fransaskoise visiter www.fransaskois.sk.ca. Ce site internet est présentement en révision et sera en ligne dans sa nouvelle présentation en janvier 2010. Le nouveau site internet de l'ACF présentera les nouvelles à son sujet. Il offrira un forum de discussion et il sera le portail regroupant le bottin, les services en employabilité, les services en immigration, les informations au sujet de la communauté fransaskoise et l'ensemble des informations au sujet de *l'Assemblée communautaire fransaskoise*.

L'ÉQUIPE

LES DÉPUTÉS COMMUNAUTAIRES

Michel Dubé – Président

Paul Heppelle – Vice-président et député communautaire de Regina/Moose Jaw

Henri Bouvier – Trésorier et député communautaire de Willow Bunch

Hélène Chénard – Députée communautaire de Regina / Moose Jaw

François Dornez – Député communautaire de Ponteix (a démissionné en juin 2009)

André Moquin – Député communautaire de Gravelbourg

Joseph Poirier – Député communautaire de Bellegarde

Éric Lefol – Député communautaire de Saskatoon (a démissionné en octobre 2009)

Daniel Ramage – Député communautaire de Saskatoon

Pauline Tétreault – Députée communautaire de Debden

Joseph Marchildon – Député communautaire de Prince Albert

Laurent Lalonde – Député communautaire de Prince Albert

Evelyn Gaudet – Députée communautaire de Bellevue

Bernard Levasseur – Député communautaire des Battleford

René Bénard – Député communautaire de la Trinité



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE

EMPLOYÉ.E.S de l'ACF (novembre 2009)

Denis Desgagné – Directeur général

Joanne Perreault – Directrice adjointe et directrice des ressources humaines

Ronald Labrecque – Directeur adjoint finances et à Action emploi Sk

Fatima Ibrahim – Responsable des opérations

Chantale Larose – Administratrice des finances

Idriss Dabord – Adjoint aux finances

Marc Masson – Directeur des communications

Patrice NGouandi – Agent aux communications

Carl Aubin – Technicien en informatique

Christine Régnier-Gaudet – Conseillère en développement communautaire

Thierry Sarny – Conseiller en développement communautaire

Rita Denis – Coordinatrice de la Coalition

Action emploi Saskatchewan,

Danielle Allard – Responsable du secteur employabilité

Jacqueline Grenier – Agente de service à l'emploi

Marielle Gareau – Agente de service à l'emploi

Georgette Mujinga – Agente de service à l'emploi

Fanta Traore – Agente de service à l'emploi

Charles Billard – Coordinateur de projet CIME

Destination Saskatchewan (secteur immigration)

Bernie Séguin – Responsable du secteur immigration

Baya B. Ngoy – Agent d'accueil et établissement Sud

Darron Taylor – Agent d'accueil et établissement Nord



Lizée Gauthier

COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

Michel Gauthier Certified General Accountant Prof. Corp.

473 - 2ième avenue nord
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 2C1
Tél : (306) 653-4444
Télécopieur : (306) 665-5662
1-888-665-5021
Internet : lizee@sasktel.net

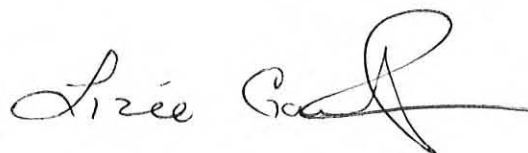
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de l'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc.

Nous avons vérifié le bilan de l'**Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc.** au **31 mars 2009**, ainsi que les états des résultats et des bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Assemblée. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur la vérification.

Notre vérification de ces états financiers a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend les contrôles par sondages des preuves à l'appui des montants et des informations présentés dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la société au 31 mars 2009, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.



SASKATOON (SASKATCHEWAN)
LE 4 JUIN 2009

COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSKOISE
(A.C.F.) INC.**

BILAN

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009
(comparaison avec 2008)**

ACTIF

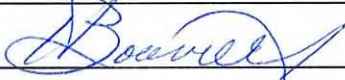
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (note 2)	301 461 \$	438 872 \$
Comptes à recevoir	87 350	92 992
Subventions à recevoir	454 372	243 938
Inventaire	2 826	3 563
Intérêts courus	205	818
Avance de déplacement	400	400
Dépenses payées à l'avance	12 777	29 909
	859 391	810 492
PLACEMENTS (note 3)	1 000	1 000
IMMOBILISATIONS (note 4)	131 515	107 367
	991 906 \$	918 859 \$

PASSIF ET AVOIR DES MEMBRES

PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer	300 050 \$	321 861 \$
Fonds social	5 162	3 862
Revenus reportés	274 652	170 177
Revenus reçus d'avance	-	40 000
	579 864	535 900
AVOIR DES MEMBRES		
Bénéfices non-répartis	92 795	90 453
Fonds de Capital	131 515	107 367
Réserve	187 732	185 139
	412 042	382 959
	991 906 \$	918 859 \$

APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE DES DÉPUTÉS COMMUNAUTAIRES :


_____, Directeur/trice


_____, Directeur/trice

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSKOISE
(A.C.F.) INC.**

AVOIR DES MEMBRES

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009
(comparaison avec 2008)**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
BÉNÉFICES NON-RÉPARTIS		
Solde au début de l'exercice	90 453 \$	75 274 \$
Résultat net de l'exercice	<u>2 342</u>	<u>15 179</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>92 795</u>	<u>90 453</u>
FONDS DE CAPITAL		
Solde au début de l'exercice	107 367	165 939
Achats/ventes/ajustements d'équipements (net)	<u>24 148</u>	<u>(58 572)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>131 515</u>	<u>107 367</u>
RÉSERVE		
Solde au début de l'exercice	185 139	110 000
Réserve de l'exercice	2 593	75 139
Transfert aux opérations	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>187 732</u>	<u>185 139</u>
AVOIR DES MEMBRES	<u><u>412 042 \$</u></u>	<u><u>382 959 \$</u></u>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.**

ÉTAT DES RESULTATS

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009
(comparaison avec 2008)**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
RECETTES		
Subventions		
Patrimoine canadien	952 900 \$	622 730 \$
Direction des affaires francophones	5 000	8 650
Citoyenneté et Immigration Canada	150 000	118 559
Advancing Canadian Agriculture	3 374	-
Ministère de l'apprentissage (DEF)	391 200	362 000
SAIC – Bureau du Québec	17 000	15 000
Jeunesse Canada au Travail	3 450	5 360
Ministère de l'Enseignement Supérieur	427 220	469 259
FCFA	-	3 600
Immigration Branch	37 394	20 000
Blaine Lake CAP	48 827	53 000
Fondation fransaskoise	6 840	5 800
Programme Contestation Judiciaire	35 000	-
RHDCC	25 442	-
	<u>2 103 647</u>	<u>1 683 958</u>
Autres revenus		
Dons	1 100	8 837
Partenariats	47 207	75 390
Location d'équipement	17 800	18 750
Administration – projets	114 268	113 783
Revenus d'intérêts	8 519	10 864
Revenus autres	31	1 000
Vente de matériel promotionnel	2 901	1 158
Ventes de services professionnels	42 022	95 057
Inscriptions	35 010	25 526
Participation aux projets	9 183	-
Ententes administratives	18 265	26 456
Contribution de l'organisme	126 302	52 699
	<u>422 608</u>	<u>429 520</u>
Revenus reportés de l'exercice précédent	<u>170 177</u>	<u>340 000</u>
	<u>2 696 432</u>	<u>2 453 478</u>
DÉPENSES (Détails à la page 5 & 6)	<u>2 419 438</u>	<u>2 268 122</u>
SURPLUS	276 994	185 356
Revenus reportés	<u>(274 652)</u>	<u>(170 177)</u>
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	<u>2 342 \$</u>	<u>15 179 \$</u>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSKOISE
(A.C.F.) INC.**

ÉTAT DES RESULTATS

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009
(comparaison avec 2008)**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
DÉPENSES		
Charges salariales		
Salaires	893 445 \$	745 822 \$
Avantages sociaux	58 558	49 861
Comm. des accidents au travail	4 841	1 892
RÉER	21 962	25 320
Assurances collectives	34 986	32 204
	<u>1 013 792</u>	<u>855 099</u>
Coûts opérationnels		
Matériel de bureau	20 326	15 003
Papeterie et photocopies	13 270	11 179
Affranchissement et messagerie	14 097	5 886
Achat équipements	26 114	50 747
Assurances	3 390	4 052
Frais bancaires, intérêts, pénalités	2 348	5 926
Abonnements et cotisations	27 528	35 332
Formation	6 818	10 083
Loyer	37 328	27 339
Location et entretien d'équipement	49 924	40 792
Entreposage	6 021	4 351
Téléphone, fax et internet	47 251	53 777
Téléconférences	12 842	-
Entretien et réparations	1 499	89
Contrats de service	6 335	9 518
Location d'espace	38 259	43 410
Frais administratifs	114 268	113 783
Dépenses diverses	1 617	-
	<u>429 235</u>	<u>431 267</u>
Publicité		
Partenariats	25 000	11 355
Placements médiatiques	100 493	268 049
Items promotionnels	59 920	9 713
Montage et impressions	24 012	77 025
	<u>209 425</u>	<u>366 142</u>
Déplacements		
Transport	148 905	102 186
Hébergement	66 360	37 522
Per diem	12 738	8 756
Repas	73 944	35 217
	<u>301 947</u>	<u>183 681</u>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.**

ÉTAT DES RESULTATS

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009
(comparaison avec 2008)**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
DÉPENSES (Continué)		
Honoraires		
Honoraires de députés	35 110 \$	20 425 \$
Contractuels	285 689	260 376
Frais professionnels/vérification	4 212	14 268
	<u>325 011</u>	<u>295 069</u>
Autres frais		
Participation aux projets	9 183	-
Dons	250	4 125
Prévisions pour mauvaises créances	415	4 901
Contribution de l'organisme	126 301	52 699
Achats d'items à revendre	1 286	-
Réserve	2 593	75 139
	<u>140 028</u>	<u>136 864</u>
	<u>2 419 438 \$</u>	<u>2 268 122 \$</u>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009
(comparaison avec 2008)**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
LIQUIDITÉS PROVENANT DE (AFFECTÉES AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'exercice	2 342 \$	15 179 \$
Variations des soldes de fonds de roulement hors caisse		
Comptes à recevoir	5 642	105 487
Subventions à recevoir	(210 434)	165 303
Prêts aux régions	-	10 000
Inventaire	737	1 766
Intérêts courus	613	(150)
Dépenses payées à l'avance	17 132	(24 107)
Comptes à payer	(21 811)	(52 666)
Fonds social	1 300	651
Revenus reportés	104 475	(169 823)
Revenus reçus d'avance	(40 000)	(14 106)
	<u>(140 004)</u>	<u>37 534</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Réserve	<u>2 593</u>	<u>75 139</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS NETTES	(137 411)	112 673
LIQUIDITÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>438 872</u>	<u>326 199</u>
LIQUIDITÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>301 461 \$</u>	<u>438 872 \$</u>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.**

NOTES AFFÉRENTES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus et comportent les politiques suivantes :

(a) Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition.

(b) Immobilisations

Les immobilisations payées par les opérations sont comptabilisées aux prix coûtants. Les achats en mobilier et équipement ne sont pas amortis durant l'année, mais sont rapportés comme dépenses et crédités au Fonds de Capital.

(c) Projets – Divisions

La distribution des revenus et dépenses entre les projets internes est la responsabilité de la direction de l'association. Cette distribution ne fait pas partie de la vérification de la fin de l'année.

(d) Instruments financiers

La Société classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes : actifs et passifs détenus à des fins de transactions, actifs disponibles à la vente, prêts et créances, actifs détenus jusqu'à leur échéance et autres passifs financiers. Tous les instruments financiers sont mesurés à leur juste valeur au moment de leur constatation initiale. Les coûts des transactions sont inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers, sauf dans le cas des éléments détenus à des fins de transaction, qui sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Au cours des périodes subséquentes, l'évaluation dépendra du classement de l'instrument financier.

Les actifs financiers « détenus jusqu'à leur échéance » sont par la suite, au besoin, évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. ENCAISSE

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Petite Caisse	722 \$	900 \$
Affinity Credit Union - Succursale de Régina		
Compte courant	27 096	12 177
Argent à déposer	3 438	-
Parts sociales	20	20
Dépôts à terme	69 438	100 000
Compte épargne	200 162	325 345
Compte épargne progressif	1	1
Compte équité	584	429
	<u>301 461 \$</u>	<u>438 872 \$</u>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.**

NOTES AFFÉRENTES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

3. PLACEMENTS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Parts sociales – La Coopérative des publications fransaskoises	1 000 \$	1 000 \$

4. IMMOBILISATIONS

	2008 Valeur <u>Nette</u>	<u>Achats</u>	Ventes/ <u>Ajustements</u>	2009 Valeur <u>Nette</u>
Équipements	107 367 \$	24 148 \$	- \$	131 515 \$

5. CONSTITUTION

L'association a été constituée en vertu de la loi intitulée 'Loi de 1995 sur les sociétés sans but lucratif' de la Saskatchewan. Le 16 juin 1999, l'association a changé son nom à L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. Le certificat d'amendement a été approuvé cette date.

6. PASSIF ÉVENTUEL

L'A.C.F. a une marge de crédit autorisée de 77 000 \$ avec Affinity Credit Union.

Les marges de crédit sont garanties par les dépôts à termes.

7. ANNEXES

Des annexes distinctes sont incluses dans les états financiers pour présenter le financement accordé en vertu des accords de contribution du Ministère du Patrimoine canadien.



Assemblée communautaire fransaskoise

2445, 13^e avenue (bureau 101)
Regina, Saskatchewan S4P 0W1
(306) 569-4995
acf@sasktel.net
www.fransaskois.sk.ca

Nous soulignons l'apport financier du ministère du Patrimoine canadien

